



Doc. 16424
22 juin 2026

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Serbie

Amendement¹ n° 10

Mme Alicia KEARNS, Royaume-Uni, Conservateurs européens, Patriotes & Affiliés

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 24, insérer les paragraphes suivants:

«L'Assemblée est vivement préoccupée par l'absence de pluralisme des médias en Serbie et par la menace qui pèse sur les quelques organes de médias de ligne éditoriale indépendante qui subsistent. Elle souligne qu'un véritable pluralisme de la propriété des médias requiert à la fois une transparence de la propriété effective ultime et des garanties effectives de l'indépendance éditoriale.

L'Assemblée appelle les autorités du Luxembourg à veiller à ce que tout changement dans la propriété ou le contrôle des organes de médias actifs en Serbie soit pleinement transparent du point de vue de la propriété effective ultime et à examiner attentivement l'effet de ce changement sur le pluralisme et l'indépendance éditoriale des médias.

L'Assemblée redoute que le transfert de propriété de certains des derniers radiodiffuseurs de portée nationale ayant une ligne éditoriale indépendante n'accélère l'érosion du pluralisme des médias en Serbie et elle appelle à une pleine transparence d'une telle transaction du point de vue du financement et de la propriété effective ultime.»

Déposé par:

KEARNS Alicia, Royaume-Uni, CEPA
BRADLEY Karen, Royaume-Uni, CEPA
BROWN Lyn, Royaume-Uni, SOC
GERMAN Michael, Royaume-Uni, ADLE
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CEPA

1. 2026 - Troisième partie de session

